

L'écho des fins bois

Journal communal de la ville de Rouillac

n°106 - juin 2025



Travaux de l'école de Rouillac



Travaux de l'école de Gourville

Environnement

Avec le retour de l'été, juin est synonyme de vie au grand air, de tonte des pelouses, de soirées en famille, parfois bruyantes pour le voisinage. Tout au long de ce numéro, vous trouverez quelques conseils qui peuvent rendre la vie plus agréable pour tous.

Peut-on tondre à toute heure du jour ?

Avec les beaux jours, l'herbe a repris de la vigueur dans tous les parcs et jardins. Les jardiniers se sont trouvés dépassés, à tel point que les tondeuses tournent avec frénésie sans interruption. Notre commune n'ayant pas d'arrêté spécifique, c'est la réglementation édictée par la Préfecture qui prévaut. En Charente, l'arrêté du 20 avril 1999 est toujours en vigueur. L'article 17 stipule « que les travaux de bricolage et de

jardin utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits, tels des jets de haute pression, taille-haie ou coupe-bordure, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes : les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h. » Selon l'article R.1337-7 du Code de la santé publique, une infraction peut entraîner une amende de 68 €. En cas de nuisances sonores avérées, l'amende peut atteindre 450 €.



Comment fabriquer un piège à frelon ?



Comment lutter contre le frelon asiatique ?

Devant la prolifération du frelon asiatique, le syndicat apicole de Charente nous demande de communiquer sur le sujet. De la même famille que les guêpes, le frelon asiatique se caractérise, comme le montre le croquis ci-contre, par un corps noir, une tête orange et des pattes jaunes. Pour nourrir ses larves, le frelon a besoin de protéines. Ainsi, son impact sur la biodiversité est alarmant. Pour l'apiculture, les pertes sont conséquentes. En 2023, les apiculteurs charentais ont perdu 31% de leurs colonies. En été, les colonies de frelons construisent leurs nids dans les arbres. Il ne faut surtout pas

tenter de détruire un nid soi-même. Il faut faire appel à un professionnel. A Rouillac, il faut passer par la mairie qui demande l'intervention d'un professionnel. Cette intervention est facturée 96 € à la mairie qui demande aux habitants concernés une participation de 15 €.

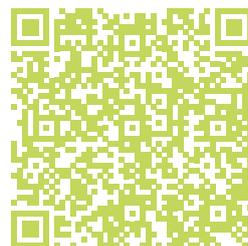
Il est possible de confectionner des pièges. De mars à novembre, utiliser une bouteille en plastique percée de quelques trous de 1 cm de diamètre, verser un mélange 1/3 bière, 1/3 vin blanc, et 1/3 sirop de fruits rouges, suspendre le piège dans un arbre fruitier ou un arbuste. Renouveler le contenu toutes les deux semaines. (Ne pas laver le piège).

Lutter contre le moustique tigre

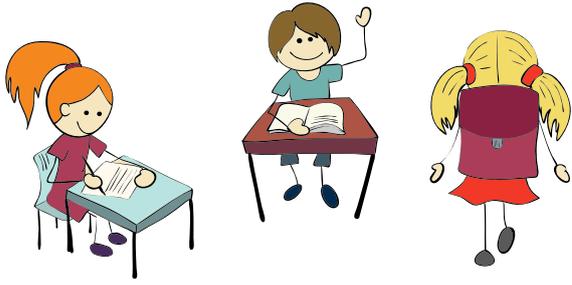
Selon le référent « Moustique tigre » Jean-Luc Boutin, notre commune est colonisée par le moustique tigre. Des pièges pondoirs ayant été installés dans trois points du territoire ont révélé la présence de l'insecte indésirable. Gros comme une pièce d'un euro, rayé noir et blanc, le moustique tigre aime l'eau, il est donc recommandé de l'empêcher d'accéder à tous les contenants ou récipients d'eau plus ou moins stagnante

susceptibles d'accueillir ses œufs. Le moustique tigre aime voyager. Pendant vos déplacements, il vaut mieux fermer les fenêtres des voitures pour éviter de le transporter. Ce moustique est potentiellement porteur de maladies graves pour l'homme, comme la dengue, le chikungunya ou le virus du zika.

En savoir +



Travaux dans les écoles



Ecole primaire de Rouillac

Le bâtiment de la restauration scolaire n'étant plus aux normes, après une délibération de décembre 2023, le conseil municipal a pris la décision de construire un nouvel ensemble à partir de l'existant. Les travaux sont dirigés par le cabinet d'architecte de Nicolas Genaud. Dans une première phase, la partie qui abritait le bureau du chef cuisinier et une salle de rangement a été démolie. La restauration scolaire sera appuyée au bâtiment qui abrite les salles de classe.



Rénovation et extension de l'école Saint Exupéry à Gourville

Les riverains de l'école et les parents d'élèves ont pu constater que les travaux de rénovation et d'extension de l'école Saint Exupéry sont en bonne voie. En effet, les travaux avancent à grands pas. Outre la rénovation et le réaménagement intérieur des locaux (remplacement des fenêtres, réorganisation et rénovation des sanitaires, mise à niveau du sol dans la garderie etc.) le projet comprend, côté cour, la construction d'une coursive fermée desservant l'accès aux différentes classes ainsi que la construction d'une extension de la garderie. Celle-ci sera accessible côté rue grâce à la réalisation d'une rampe extérieure et à l'ouverture d'une porte. La coursive et l'extension de la garderie sont d'ores et déjà réalisées. Il va de soi que pour la sécurité des enfants, la cour de récréation a été divisée en deux secteurs clos. Les classes ont été transférées dans des locaux préfabriqués placés dans cette même cour. L'espace « récréation » s'en trouve fortement réduit, mais c'est un mal pour un bien. Il est à noter que l'arbre de la cour a été préservé !



Vie quotidienne

Implantation des boîtes aux lettres de rue

Les usages en matière d'envoi de courrier ont fortement évolué ces dernières années. Les observations menées sur le terrain par La Poste révèlent que le parc est vieillissant. Une étude menée durant une période de 12 jours sur les boîtes de la commune montre qu'une partie de ces boîtes aux lettres ne reçoivent presque plus de courrier à expédier. Il a été convenu de procéder à l'adaptation du parc de boîtes aux lettres de rue au sein de la commune, tout en maintenant des points de dépôts pour l'ensemble des administrés.

Les boîtes aux lettres ci-dessous resteront actives.

- 179 rue du général de Gaulle (celle du bureau de Poste)
- 1426 avenue du Petit Mairat (ex commune de Gourville)
- 145 rue de Genac (super U)
- 3 rue de la forge (ex commune de Plaizac)
- 15 place Thiers (celle devant la mairie)
- 323 rue de la petite Garonne (ex commune de Sonneville)

Celles situées aux adresses ci-dessous seront désinstallées :

- 308 rue de Loret
- 411 rue de la pierre qui danse
- 478 rue du puits
- 151 rue des brandes
- 99 rue du chien blanc
- 8 rue de La Gachère
- 7 rue des fins bois
- 9 rue des bois
- 773 route de Dauves
- 212 rue des porches
- 14 rue de Beguet
- 178 rue d'Angoulême
- 274 rue de l'ouche
- 1074 route de Gourville
- 41 rue de Feunat
- 317 route de la croix du Breuil
- 11 rue de l'abreuvoir



Agenda de l'été

Feux d'artifice

Rouillac, 13 juillet avec pique-nique familial sur le parking de Super U - Suivi d'un bal populaire à la caserne des pompiers
Sonneville, 12 juillet
Gourville, dimanche 3 août

Cinéma plein air

Gourville, 21 août à 21h30 : Emilia Perez de Jacques Audiard.



Direction de la publication : Dominique Mancía
Mairie de Rouillac -16, Place Thiers - 16170 Rouillac
Crédits : Mairie de Rouillac, Freepik et contributeurs
Imprimé par l'imprimerie AJGrafik (Rouillac)

